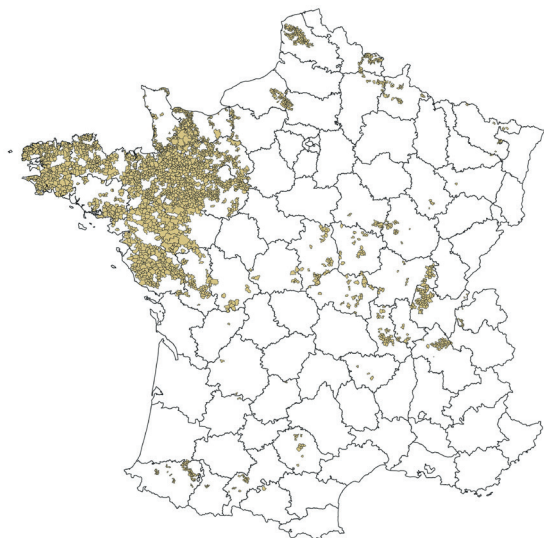


Unité Paysagère 17

Polyculture élevage

RÉPARTITION DE L'UNITÉ PAYSAGÈRE EN FRANCE MÉTROPOLITAINE



DESCRIPTION PAYSAGÈRE

Paysage rural fortement modelé par la polyculture et l'élevage, où domine un bocage plus ou moins dense, structurant des reliefs vallonnés. Les prairies permanentes, cultures céréalières et parcelles fourragères s'alternent dans une mosaïque agricole marquée par l'intensification. Le bocage disparaît, les vallées présentent cours d'eau et prairies humides, avec des boisements éparés.

Densité moyenne de haies
65,5 m linéaire/ha

La répartition des occupations des sols est dominée par les prairies (permanentes et temporaires -32 %), suivies des forêts de feuillus (19 %), des céréales à paille (15 %) et du maïs (14 %), tandis que les autres types sont moins présents.

(Les chiffres donnés correspondent à la part de la surface totale de l'unité paysagère, incluant les surfaces hors SAU.)

DESCRIPTION AGRICOLE

OTEX¹ majoritaire : Polyculture et/ou polyélevage

Élevage bovin : 1 042 644 VL et 430 372 VA (en 2020)

Part de prairies permanentes dans la SAU : 31,4 % en moyenne

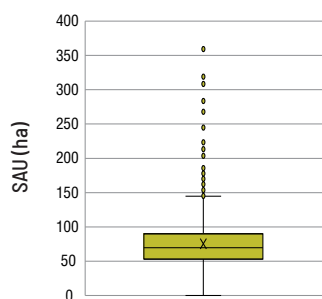
SAU moyenne par ferme (toutes spécialisations) : 75 ha (de 0 à 359 ha)

Ces territoires se caractérisent par des zones de prairies et des zones de cultures associées à l'élevage : céréales à paille et maïs essentiellement.

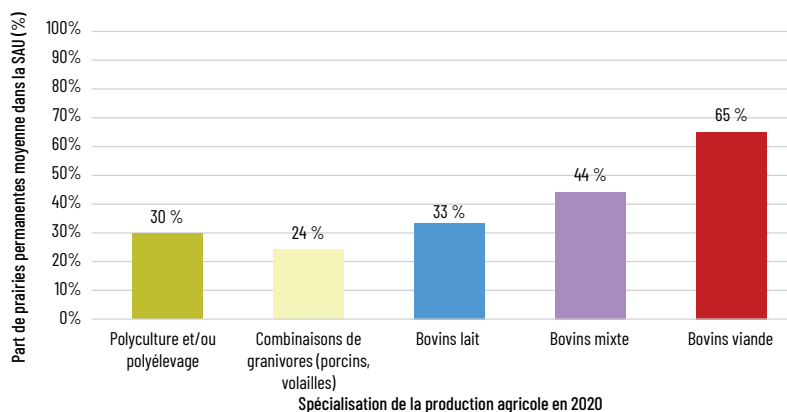
(Les chiffres donnés correspondent à la part de la SAU totale de l'unité paysagère.)

(Agreste - Recensement agricole 2020)

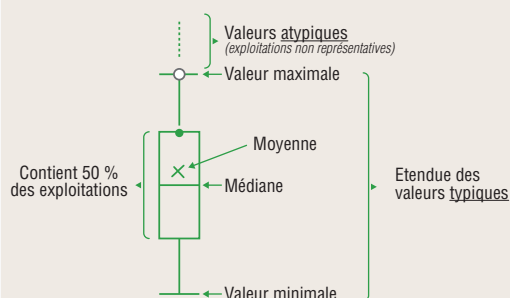
SAU moyenne par ferme - Toutes filières (ha) sur les communes représentatives de l'UP17



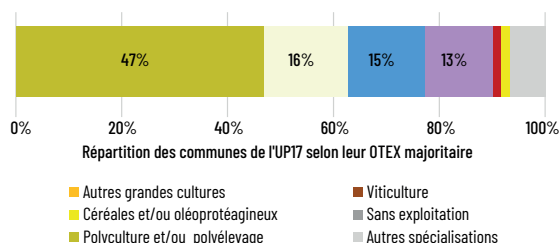
Part des prairies permanentes dans la SAU (%) selon la spécialisation de la production agricole



Comment lire un boxplot ?



Spécialisation de la production agricole en 2020 (17 types)



¹ OTEX (Orientation Technico-économique des Exploitations agricoles) : typologie des exploitations agricoles basée sur leur production dominante sur le plan économique. Les données sont diffusées en ligne à l'échelle des communes. Les données fournies dans cet encadré sont donc issues du regroupement à l'échelle communal.

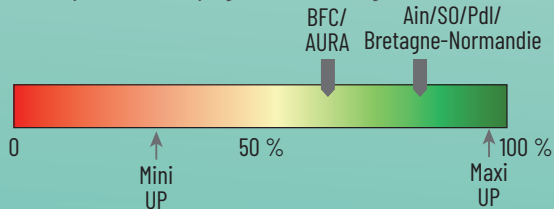
PRATIQUES SUR LES FERMES DE L'ÉCHANTILLON

L'explication du calcul des indicateurs est fournie en annexe (pages 4 et 5). Pour plus de détail, il est possible de se référer au guide de lecture dont le QRcode est fourni à la fin de la fiche.

Éléments
du paysage

DENSITÉ EN IAE*

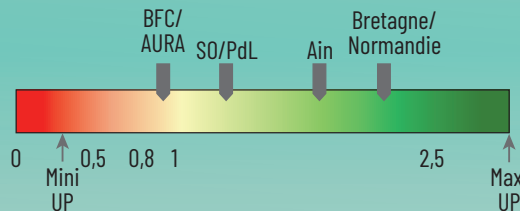
Part du territoire agricole comportant des Infrastructures AgroÉcologiques (IAE), cet indicateur repose sur le comptage des mailles intégrant au moins une IAE.



* IAE (Infrastructures AgroÉcologiques : haies, bosquets, arbres isolés, mares, ...).

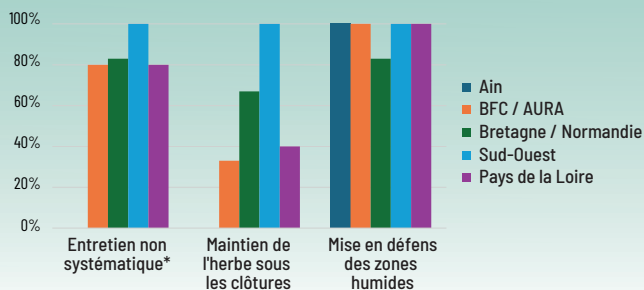
CAPACITÉ D'ACCUEIL DE BIODIVERSITÉ

Surface de biodiversité développée en ha par ha de SAU, cet indicateur repose sur l'identification des IAE présentes sur le parcellaire et sur l'application de coefficients de conversion de surface développée (en m²).



PRATIQUES D'ENTRETIEN DES IAE

Pourcentage des fermes enquêtées mettant en œuvre des pratiques favorables à la biodiversité.

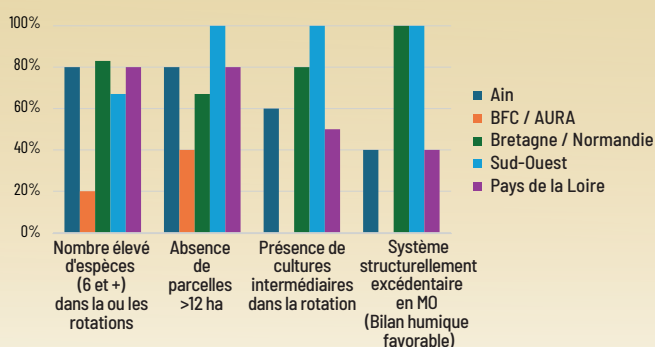


* Entretien raisonné, excluant les coupes à ras ou mise au carré, et si possible différencié.

Pratiques
spécifiques
aux cultures

PRATIQUES DE GESTION DES CULTURES

Part des fermes enquêtées mettant en œuvre des pratiques favorables à la biodiversité.

DESCRIPTION
DE L'ÉCHANTILLON ENQUÊTÉ

24
fermes enquêtées entre 2018 et 2025



dont 20 en bovins lait et 4 en bovins viande

dont 5 dans l'Ain, 5 en BFC/AURA (hors Ain),
6 en Bretagne / Normandie,
5 en Pays de la Loire, 3 dans le Sud-Ouest de la France

120 ha
de SAU moyenne
(entre 49 et 343 ha)

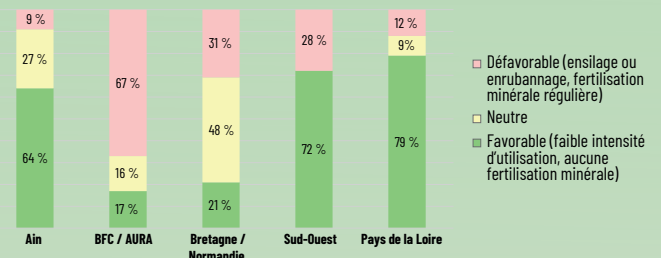
173 UGB
moyen
(entre 52 et 366 UGB)

40 %
de prairies dans la SAU en
moyenne
(entre 0 % et 100 %)

Pratiques
spécifiques
aux prairies

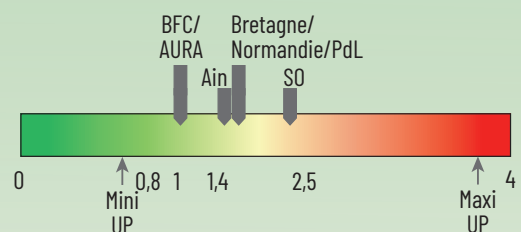
PRATIQUES DE GESTION DES PRAIRIES PERMANENTES

Part de prairies permanentes recevant des pratiques favorables à la biodiversité, cet indicateur repose sur la fertilisation et l'intensité d'utilisation de ces surfaces (pression de pâturage, type de fauche).

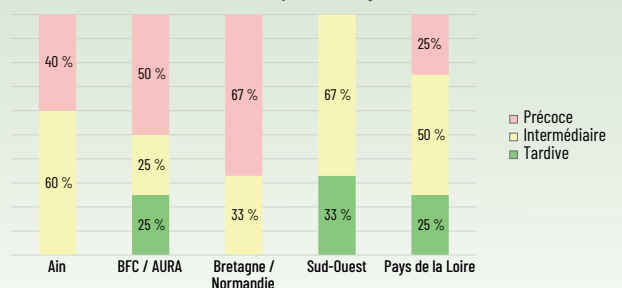


CHARGEMENT MOYEN À L'HECTARE D'HERBE

Rapport entre le cheptel (UGB) et la surface de prairies (ha).

PRÉCOCITÉ DE LA 1^{ÈRE} FAUCHE DES PRAIRIES PERMANENTES

Part de fermes concernées. On considère dans cet outil une fauche précoce avant mai et une fauche tardive après la mi-juin.



PLAN D'ACTION GÉNÉRIQUE

Les exploitations bovines constituent déjà des espaces riches en biodiversité, les leviers proposés visent avant tout à accompagner les acteurs des filières dans la valorisation et l'amélioration de cet enjeu, permettant à chacun de s'approprier les actions les plus adaptées à son contexte.

LES LEVIERS

• MAINTENIR UNE DIVERSITÉ ET UNE DENSITÉ D'HABITATS GRÂCE AUX HAIES, BOSQUETS, ARBRES ET ARBUSTES

Ces habitats sont indispensables pour accueillir une flore et faune sauvage variée tout au long de l'année sur les territoires qui en sont particulièrement dépourvus.

• PROTÉGER LES ÉVENTUELLES ZONES HUMIDES

De nombreuses espèces vivent dans ces écosystèmes particuliers et sont donc préservées par un entretien limité, une mise en défens ou une clôture en retrait.

• PRIVILÉGIER DES PRATIQUES D'ENTRETIEN PEU INTENSIVES SUR LES IAE

En laissant des lisières de bois et les zones en herbe sous les clôtures, on préserve le lieu de vie de nombreuses espèces (auxiliaires de cultures -pollinisateurs- ou des prédateurs des ravageurs des cultures). On trouve dans les lisières à la fois des espèces forestières et des milieux ouverts, apportant ainsi des ressources alimentaires variées, avec des espèces végétales parfois absentes dans les milieux environnants.

• PRÉSERVER LA PART DE PRAIRIES PERMANENTES DANS L'ASSOLEMENT DES FERMES

Maintenir des surfaces en herbe, riches en espèces floristiques, qui accueillent des espèces sauvages pendant les étapes-clés de leur cycle de vie et préservent la vie des sols.

• PRIVILÉGIER DES PRATIQUES PEU INTENSES SUR LES PRAIRIES PERMANENTES

Maintenir des surfaces en herbe et conserver une faible pression (foin séché au sol, pâturage extensif par exemple) sur celles-ci permet de conserver la diversité des espèces végétales et de peu perturber les habitats pouvant accueillir une faune variée.

• ADAPTER LA GESTION ET LA PRESSION DE PÂTURAGE

Pour les fermes présentant un chargement à l'ha d'herbe plutôt élevé, la gestion de la pression de pâturage et la répartition des lots sur les parcelles est d'autant plus importante que dans les autres fermes.

• RETARDER LA FAUCHE DE CERTAINES PARCELLES EN PRAIRIES PERMANENTES LORSQUE CELA NE COMPROMET PAS LA QUALITÉ DES FOURRAGES

En repoussant de quelques jours voire quelques semaines la date de fauche de certaines parcelles (présentant un rendement plus faible ou avec une plus faible portance) on protège un peu plus les espèces sauvages aux étapes charnières de leurs cycles de vie.

• DIVERSIFIER LES ROTATIONS

Des rotations longues et diversifiées, comportant des espèces en mélange et des cultures intermédiaires, et alternant des cultures d'hiver et de printemps, sont idéales pour la biodiversité. En effet, cette diversité végétale attire une diversité d'espèces animales (notamment chez les pollinisateurs), et rend plus résilient face aux aléas climatiques, puisque les espèces végétales ne sont pas sensibles de la même façon aux conditions météorologiques.

• RÉDUIRE LA TAILLE DES PARCELLES À MOINS DE 12 HA SI LA CONFIGURATION DU PARCELLAIRE LE PERMET.

En implantant des éléments comme des haies, alignements d'arbres, bandes enherbées pour séparer les parcelles, on augmente le nombre d'habitats et de zones refuges pour la faune (pollinisateurs par exemple) et on crée aussi des zones d'ombre et des abris pour les animaux d'élevage. De plus, démultiplier le linéaire de bordure offre plus de zones d'interfaces indispensables pour de nombreux insectes (pollinisateurs par exemple).

Ain	Sud-Ouest France	Bretagne/ Normandie	Pays de la Loire	BFC/AURA (hors Ain)



Généralement déjà pratiqué



Pratiques à développer

Utilisation de l'outil BIOTEX et des indicateurs qui le composent

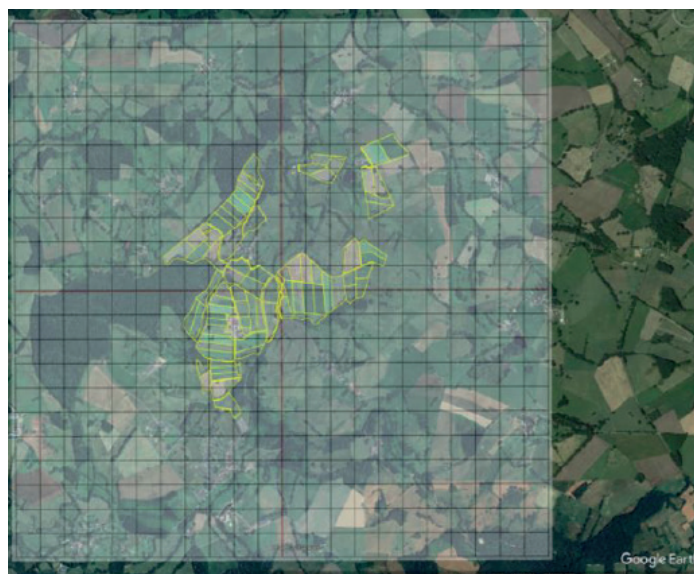
Cette annexe a pour objectif de détailler le mode de calcul des indicateurs utilisés dans les fiches. Ceux-ci sont basés sur l'outil BIOTEX, développé à partir des résultats du projet CASDAR INDIBIO (2011-2013), qui visait à développer des indicateurs pour évaluer l'impact des pratiques agricoles sur la biodiversité dans les systèmes d'élevage.

DENSITÉ EN IAE

Indicateur quantitatif

Méthode de calcul : Récupération du parcellaire de l'agriculteur → projection sur Google Earth Pro → Application d'une grille de 484 cases à une hauteur de 5 km pour avoir des cases de quelques hectares de surface (cette grille doit couvrir au moins la grande majorité du parcellaire de l'exploitation) → sur les 484 cases, décompte du nombre de cases de territoire agricole (hors ville et forêt) comportant au moins 1 IAE → conversion en pourcentage

Seuils : Si > 50 % → favorable, si < 30 % → Défavorable, entre 30 et 50 % → neutre

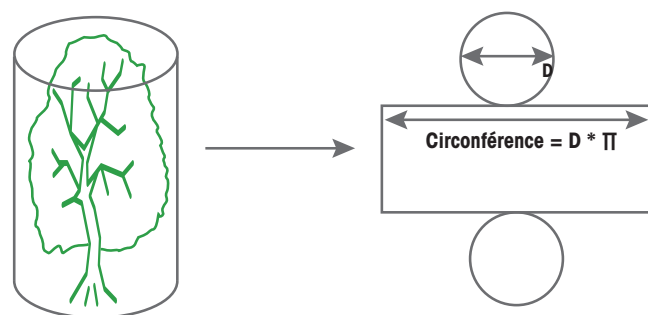


CAPACITÉ D'ACCUEIL DE BIODIVERSITÉ (SURFACE DE BIODIVERSITÉ DÉVELOPPÉE (SBD))

Indicateur quantitatif

Méthode de calcul : Inventaire des IAE (mètres linéaires de haies ou de lisières, surfaces de bosquets, nombre d'arbres, ...) par type grâce au parcellaire visible sur TélépAC et sous le contrôle de l'agriculteur ⇒ application d'un coefficient* par type d'IAE représentant la capacité d'accueil de biodiversité pour chaque type d'IAE ⇒ Somme (d'abord en m² puis transformée en ha de biodiversité développée) à comparer à la SAU

*Chaque type d'IAE a été modélisé sous une forme simple (cylindre pour un arbre, pavé pour une haie par exemple). Lorsque l'on déplie le patron de cette forme, on obtient une surface (en m²), considérée comme la surface qui peut accueillir de la biodiversité sur cette IAE. Pour exemple, un arbre isolé moyen de 12 m de haut et ayant un diamètre de houppier de 10 m présente une surface de biodiversité de 534 m² ((12 × 10 × π) + 2 × (π × 5²)). On appliquera donc un coefficient de 534 pour chaque arbre isolé « moyen ».



Seuils : Si rapport SBD/SAU > 0.7 ⇒ favorable, si < 0.5 ⇒ Défavorable, entre 0.5 et 0.7 ⇒ neutre

PRATIQUES D'ENTRETIEN DES IAE

Le graphe présent dans cette fiche synthétique regroupe les résultats de 3 indicateurs présents dans BIOTEX.

Mode d'entretien des haies et lisières de forêts		Mode d'entretien des zones en herbe sous les clôtures		Utilisation des zones humides	
Indicateur qualitatif		Indicateur qualitatif		Indicateur qualitatif	
Question binaire		Question binaire		Question binaire	
Coupe à ras ou « au carré » systématique, chaque année → Défavorable	Entretien non systématique, raisonné, excluant les coupes à ras ou au carré et si possible différencié → Favorable	Désherbage systématique → Défavorable	Conservation de l'herbe sous les clôtures → Favorable	Drainage, pompage, captage → défavorable	Mise en défens → Favorable
Déclaratif agriculteur					

PRATIQUES DE GESTION DES CULTURES

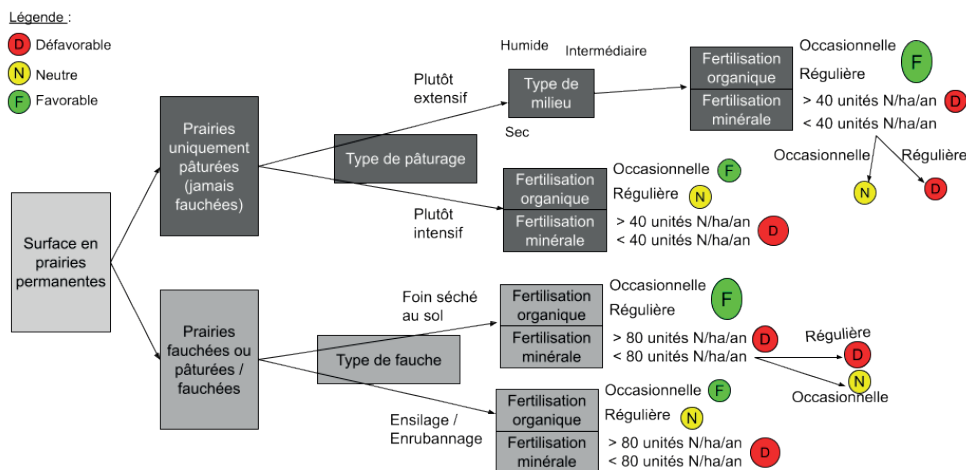
Le graphe présent dans cette fiche synthétique regroupe les résultats de 4 indicateurs présents dans BIOTEX.

Nombre d'espèces végétales dans la rotation			Nombre de parcelles de 12 ha et plus			Présence de cultures intermédiaires dans la rotation dès que possible		Bilan humique de la ferme	
Indicateur quantitatif			Indicateur quantitatif			Indicateur qualitatif		Indicateur quantitatif	
Question à l'agriculteur			Question à l'agriculteur ou vérification taille parcelles sur TéléPAC			Question binaire		Calcul à partir de la modélisation des besoins en M0 (climat, argiles) et des apports de M0 sur l'exploitation (épannage, pâturage, ...)	
Jusqu'à 3 inclus → Défavorable	4 à 6 inclus → Neutre	À partir de 7 → Favorable	3 et plus → Défavorable	1 ou 2 → Neutre	Aucune → Favorable	Non → Défavorable	Oui → Favorable	< -150 kg → Défavorable	> 150 kg → Favorable
Déclaratif agriculteur									

PRATIQUES DE GESTION DES PRAIRIES PERMANENTES

Indicateur quantitatif

Mode de calcul : Suivi d'une arborescence discriminant les surfaces de prairies permanentes selon leur utilisation et selon leur fertilisation (voir ci-dessous) → Placement des surfaces sur une matrice permettant d'évaluer les surfaces avec un potentiel de régulation écologique optimisé (favorable), moyen (neutre) ou faible (défavorable). Interprétation de l'indicateur (Favorable/Neutre/Défavorable) sur la matrice.



CHARGEMENT MOYEN À L'HECTARE D'HERBE

Indicateur quantitatif

Mode de calcul : Inventaire du cheptel de l'agriculteur → conversion en UGB → rapport du nombre d'UGB total sur la surface de prairies de la ferme.

Seuils : Si > 1,4 UGB/ha d'herbe → défavorable, Si < 0,8 UGB/ha d'herbe → favorable, Entre 0,8 et 1,4 UGB / ha d'herbe → neutre.

PRÉCOCITÉ DE LA 1^{ÈRE} FAUCHE DES PRAIRIES PERMANENTES

Indicateur qualitatif

Demande à l'agriculteur de la date moyenne de 1^{ère} fauche des prairies permanentes.

Seuils : Si avant mai → défavorable, à partir de mi-juin → favorable, entre mai et mi-juin → neutre



RETROUVEZ LE GUIDE DE LECTURE SUR LA PAGE BOVI'BODIV ICI

DÉCOUVREZ LE PROGRAMME BOVI'BODIV ET LES FICHES LEVIERS ICI

